

DEPARTEMENT

HERAULT

DE LA COMMUNE de
34400

Date : 25-03-2025

Séance du 25 mars 2025

Numéro : 2025-25-03/06

L'an Deux-mille-vingt-cinq

et le 25 mars

à dix-huit heures quarante-cinq minutes

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Mr QUESADA Yves.

Présents : M.M : QUESADA Yves, BERTELOOT Georges, TAURELLE Vincent, COURTAT Valérie, DELLAC Corinne, GEYNET Patrick, LA BELLA Michel, LEGRAND Yannick, MANSE Jean-Luc, OLIVIER Véronique, MAY Carine, RUIVO Joëlle, SABATIER Cathy, TOSCANO Florence, OLIVER Sandrine, ROUX Jérôme., GABARROU Thierry, GARAND Stéphanie, PERRIER Jérôme, REYNES Sophie.

Procurations : Mr NOYÉ Michel à Mr MANSE Jean-Luc

Absents : Mr AJASSE Laurent, Mme BERNY Hélène

Secrétaire de séance : LA BELLA Michel

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Date de la convocation

17/03/2025

Date d'affichage

17/03/2025

BUDGET PRIMITIF 2025 – CCAS DE SAINT-JUST

Monsieur le maire, donne lecture aux membres présents de la proposition de **BUDGET PRIMITIF 2025** concernant le **Centre Communal d'Action Sociale** et établi par la commission des finances. Le document se présente ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :DEPENSES : 12 355.40 €RECETTES : 12 355.40 €

- **ACCEPTE et VOTE le BUDGET PRIMITIF 2025 du Centre Communal d'Action Sociale** comme tel que présenté.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
Le maire,
Yves QUESADA

